



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt et un juin, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-69

OBJET : PROGRAMME 2024 DE RÉALISATION DE TROTTOIRS DANS DIFFÉRENTES
COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT
CHEMIN DES ECUREUILS A AUVILLAR

Etaient présents :

| | |
|------------------------------|--|
| Commune d'AUVILLAR | : M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel |
| Commune de BARDIGUES | : M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri) |
| Commune de CASTELSAGRAT | : Mme FILLATRE Francine |
| Commune de CLERMONT SOUBIRAN | : M. DEPASSE Guy |
| Commune de DONZAC | : M. TERRENNE Jean-Paul (pouvoir donné à M. RENAUD Olivier) |
| Commune de DUNES | : M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à M. ALARY Alain) |
| Commune d'ESPALAIS | : M. PINCEMIN Bernard |
| Commune de GASQUES | : M. MERIEL Guy |
| Commune de GOLFECH | : M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette (pouvoir donné à M. BENOIT Pascal) |
| Commune de GOUDOURVILLE | : M. BARROS Gérard (pouvoir donné à M. BOUYAT Daniel) : M. BOUYAT Daniel |
| Commune de GRAYSSAS | : Mme CLUCHIER Marie Christine |
| Commune de LAMAGISTERE | : M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à M. DOUSSON Bruno) |

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

| | | |
|----------------------------------|---|--|
| Commune de LE PIN | : | M. RATTO Stéphan |
| Commune de MALAUSE | : | Mme MAERTEN Marie Bernard M. RAUZY Jean |
| Commune de MANSONVILLE | : | Mme GUIZOT Danièle (en remplacement de Mme ESCUDE Vanessa) |
| Commune de PERVILLE | : | M. DELFARIEL Eric |
| Commune de POMMEVIC | : | M. DELACHOUX Jean Paul |
| Commune de SAINT ANTOINE | : | M. DUPUY Jean |
| Commune de SAINT CIRICE | : | M. BENVENUTO Raymond |
| Commune de SAINT CLAIR | : | M. BONGIOVANNI Gérard |
| Commune de SAINT PAUL D'ESPIS | : | M. MARCHIOL Lido |
| Commune de ST VINCENT LESPINASSE | : | M. BOYER Serge |
| Commune de SISTELS | : | Mme CHAPUS Marie-Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe) |
| Commune de VALENCE D'AGEN | : | M. BAYLET Jean Michel M. GROUSSOU Bernard Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à Mme LECORRE Christiane) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth M. ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane |

Absents excusés :

| | | |
|---------------------------|---|---|
| Commune de DONZAC | : | Mme GAILLARD Elisabeth |
| Commune de MERLES | : | M. SERGAS Serge |
| Commune de MONTJOI | : | M. EURGAL Christian |
| Commune de SAINT LOUP | : | M. REBEL Stéphane |
| Commune de SAINT MICHEL | : | M. DUPOUY Joël |
| Commune de VALENCE D'AGEN | : | Mme BRU Laetitia M. GIL Philippe Mme LAROUSSINIE Francine |

Assistaient à la réunion :

| | | |
|-------------------------|---|--------------------------------|
| M. BRAJOUX Pascal | : | Directeur Général des Services |
| Mme DABERNAT Chrystelle | : | Attaché Territorial |

Monsieur Guy MERIEL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2024CC7-5-1-69

**OBJET : PROGRAMME 2024 DE RÉALISATION DE TROTTOIRS DANS
DIFFÉRENTES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX
RIVES**

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT
CHEMIN DES ECUREUILS A AUVILLAR

Lors de la commission voirie du 5 mars 2024, un programme de création et d'amélioration des trottoirs sur l'ensemble du territoire de la CC2R a été validé. Ce programme a été voté en conseil communautaire le 8 avril 2024. Il a pour vocation la sécurisation des cheminements piétons par leur aménagement, leur création, leur élargissement ou la reprise du revêtement existant selon les cas.

Le Président propose d'approuver ce programme et de solliciter le Département du Tarn et Garonne pour obtenir une aide financière pour le dossier suivant :

Commune d'AUVILLAR :

Création d'un trottoir sur le Chemin des Écureuils à l'arrivée dans le village depuis la Route de Castelsarrasin (RD12). Sécurisation de la montée et réalisation d'un trottoir.

Début des travaux : Juillet 2024

Fin des travaux : Décembre 2024

Le montant estimatif de l'opération estimé s'élève à 40 582,14 € HT (soit 48 698,57 € TTC) :

- Conseil Départemental (18%) : 7 305 €
- Autofinancement : 33 277,36 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le programme de création et d'amélioration des trottoirs sur l'ensemble du territoire de la CC2R,

- de solliciter le Département du Tarn et Garonne pour obtenir une aide financière.

Fait à Valence d'Agen, le 27 juin 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 28 juin 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur le Maire GASQUES



Guy MERIEL

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

09 JUIL. 2024

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

09 JUIL. 2024

AR Préfecture

Programme 2024 réalisation trottoirs APPRO PROJET - PLAN FINANCEMENT CHEMIN DES ECUREUILS AUVILLAR

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240627-
2024CC7_5_1_69-DE

Numéro d'acte : 2024CC7_5_1_69

Date de décision : 27/06/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions /
demandées)

Fichier acte : 2024CC7-5-1-69 Programme 2024
réalisation trottoirs APPRO PROJET - PLAN
FINANCEMENT CHEMIN DES ECUREUILS
AUVILLAR.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 09/07/2024 11:31:58

Date de réception de l'AR : 09/07/2024 11:37:26